



## Séance du conseil d'administration du CGDIS du 15 décembre 2022

La séance du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment 1 adaptation de poste, 6 engagements, 1 mutation interne, 3 départs, 26 avancements et promotions de fonctionnaires, 1 changement de carrière moyennant carrière ouverte, 1 congé sans traitement, 1 service à temps partiel, 2 réductions de la période d'initiation, 1 maintien en service et 1 autorisation pour exercer des activités accessoires.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

<b>CIS</b>	<b>Fonction</b>
Hobscheid	Chef de CIS adjoint

  

<b>GIS</b>	<b>Fonction</b>
GSP	Chef de GIS
GSP	Chef de GIS adjoint
GSP	Chef de GIS adjoint
GSAQ	Chef de GIS

Il a été procédé aux nominations :

<b>CIS</b>	<b>Fonction</b>
Hobscheid	Chef de CIS

  

<b>GIS</b>	<b>Fonction</b>
GSP	Chef de GIS
GSP	Chef de GIS adjoint
GSP	Chef de GIS adjoint

Sur proposition du Ministère des Sports, le Conseil d'administration procède à la nomination d'un nouveau membre suppléant pour les besoins de la **Commission de prévention en matière d'incendie**.

Le conseil d'administration approuve le **transfert de propriété du CIS Mertert** ainsi qu'une convention à conclure avec l'administration communale au sujet de la mise à disposition de la toiture dudit CIS aux fins d'installation d'un système photovoltaïque.

Suite à l'installation de **containers bureautiques** pour les besoins de la Direction des moyens logistiques sur le complexe du CSL à Lintgen, le **décompte final** des travaux y relatifs est approuvé par le Conseil d'administration.

Dans le cadre de l'acquisition du hall hébergeant le Centre d'appui logistique et technique à Mersch, certains **travaux de transformation** se sont imposés. Le **décompte final** de ces travaux est approuvé par le Conseil d'administration.

Suite à l'installation d'un calorimètre supplémentaire, permettant l'élaboration d'un décompte plus détaillé des besoins en chauffage pour le CIS de Vianden, le Conseil d'administration approuve **l'avenant au contrat de louage** portant mise à disposition de biens immeubles, conclu entre le CGDIS et l'administration communale de Vianden.

Un changement de législation du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics détermine que la société de l'Aéroport de Luxembourg est l'exploitant de l'aérodrome et est de ce fait responsable pour les services de sauvetage et de lutte contre l'incendie de l'aéroport. Comme une première **convention sur les prestations de service d'incendie et de sauvetage** a été conclue entre l'Administration de la navigation aérienne et le CGDIS, il s'est avéré nécessaire de négocier une nouvelle convention, approuvée par le Conseil d'administration.

Suite à la revendication de la Luxembourg Air Rescue a.s.b.l. d'avoir une augmentation du tarif remboursé par la Caisse Nationale de la Santé dans le cadre des interventions primaires de secours médicalisés, une adaptation du **règlement des taxes** est approuvée par le Conseil d'administration. On profite de l'occasion pour insérer une mention que les patients transférés en ambulance vers un hôpital étranger dans le cadre d'une transplantation d'organes sont exempts du paiement de 3€/km comme prévu pour les transferts vers l'étranger. Dans ce cadre, la **convention opérationnelle** conclue entre la LAR et le CGDIS a subi quelques adaptations.

Suite à la construction d'un nouveau garage pour les besoins du service d'aide médical urgente sur le site du Centre Hospitalier du Nord, dont l'inauguration aura lieu le 22 décembre 2022, un **contrat de bail** pour les locaux en question est approuvé par le conseil d'administration.

Dans le cadre de la protection des eaux du lac de la Haute-Sûre et de ses affluents contre des pollutions accidentelles par produits chimiques, des coopérations entre le Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre et le CGDIS existent depuis un certain temps. Cette coopération a été fixée dans un **accord opérationnel** conclu entre les deux partenaires.